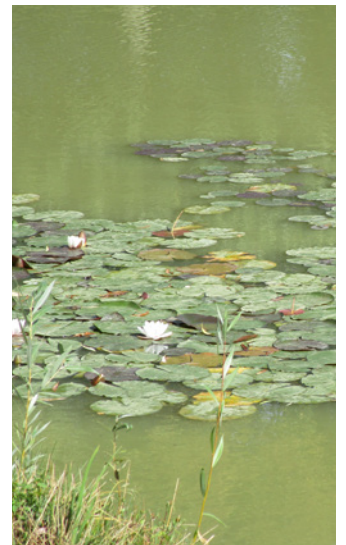


2020

SAINT
FIRMIN
DES
BOIS



BULLETIN MUNICIPAL



©Vincent Rigler Beaudenon

LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année 2020, je vous présente tous mes meilleurs vœux, que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Il y a 29 ans, nous étions une des premières communes à réaliser un bulletin municipal. Il vous permet de prendre connaissance des actions écoulées et des projets.

En 2019, plusieurs travaux ont été réalisés : la salle du conseil municipal a été rénovée ainsi que le bureau du Maire ; l'escalier menant aux archives a été changé ; une chaudière neuve pour le logement rue de l'Ancien Presbytère ; des travaux de voirie au lieu-dit les Dulys ; et, l'installation du radar pédagogique à l'entrée de notre commune. Comme chaque année la voirie a été entretenue par des travaux de point à temps.

Les gros travaux reviennent bien sûr à la construction de notre future salle à vocation scolaire et culturelle. Et, malgré quelques retards, la construction est maintenant bien avancée, elle devrait être fonctionnelle avant la fin du premier trimestre 2020.

Concernant l'urbanisme, la Commune devrait être dotée très prochainement d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme), dossier géré par la Communauté de Communes (3CBO).

2020, c'est l'année du comice agricole dans notre canton. En 2013, le char et la confection du blason avaient remporté un vif succès. J'espère qu'à nouveau St Firmin des Bois se démarquera par une belle réalisation. Pour ce faire, nous vous attendons nombreux, alors n'hésitez pas à vous joindre à la l'élaboration de ce char, dont le thème a été retenu lors de la réunion préparatoire.

Pour les projets à long terme, je laisse le choix au prochain conseil municipal – que vous élirez en mars prochain. Celui-ci devra travailler avec dévouement pour l'intérêt de notre village, poursuivre sans relâche les efforts, afin que celui-ci s'épanouisse en gardant son cachet de ruralité et modestie.

LUC CLÉMENT

MAIRIE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Luc CLEMENT

1er Adjoint : Philippe DESLAIS

2ème Adjoint : Alain GUYARD

3ème Adjoint :
Michel MAILLIARD

Conseillers municipaux :

Pierre-Yves MARTIN,

Vincent SCHAAP, Franck CEBI,

Sébastien LAGRANGE,

Francline DE WILDE, David NIOCHE,

Jeannick PAILLOUX

PERMANENCES DES ÉLUS

Le Maire reçoit en Mairie sur rendez-vous.

Les Adjointes reçoivent en Mairie sur rendez-vous

Lundi de 11 h à 11 h 30 et le

Vendredi de 16 h 30 à 17 h 00

LE PERSONNEL COMMUNAL

Mme Alice DEJUST,
Adjoint Administratif,
secrétariat mairie,

Mme Michèle DREFFIER,
Adjoint technique, entretien
des classes, maison des
association, salle polyvalente

M. Serge LAHAYE,
Adjoint technique, service
de voirie et entretien communal

Mme Christine MINVIELLE,
Adjoint technique,
restaurant scolaire

CIMETIÈRE, la première phase administrative de la procédure de relevage des tombes se terminera le 17/11/2020. Un nouveau procès-verbal sera rédigé et la reprise ou non des concessions sera décidée.



CALENDRIER 2020

Dimanche 19 Avril :
randonnée pédestre & marché gourmand

Dimanche 14 Juin :
vide-greniers & marché gourmand

Samedi 13 juillet :
fête nationale

Dimanche 27 septembre :
Virade de l'espoir

466
habitants

Chiffres INSEE au 01/01/2020
(Populations légales au 1er janvier 2016
en vigueur à compter du 1er janvier 2019)

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

LUNDI

de 10 h 00 à 12 h 00

de 15 h 00 à 18 h 00

JEUDI

de 14 h 00 à 17 h 00

VENDREDI

de 15 h 00 à 18 h 00

02.38.95.22.59

02.38.95.30.32

mairie-st-firmin-des-bois
@orange.fr

www.saint-firmin-des-bois.fr

RESTAURANT SCOLAIRE

02.38.95.24.42

ÉCOLE PRIMAIRE

02.38.95.31.89

MAISON DES ASSOCIATIONS

02.38.95.38.41

ÉTAT CIVIL 2019

NAISSANCE

Louna LELOUP, 29 juin

Maïna CHARPENTIER NAM,
11 octobre

Noah ELIZEI TOMAZ BUFFRY,
11 novembre

Timéo DANCHOT, 25 novembre

Anaïs BOURASSIN, 26 novembre

Maël FEUILLOLAY, 06 décembre

MARIAGE

NIOCHE David et VERGNIAUD
Aurore, 15 juin

GAYINA Patrice et
MADIONA Marie-Louise, 26 Juin

DECES

Mme BERTRAND veuve DUHAMEL
Christiane, 90 ans, 10 février

M. DEYRIS Clément, 33 ans,
25 juillet



TARIFS COMMUNAUX

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE (Maximum 100 personnes)



Salle Polyvalente	VIN D'HONNEUR	WEEK-END	CAUTION
Résidents	100 €	300 €	1000 €
Vaisselle	/	50 €	/
Non Résidents	100 €	400 €	1000 €
Vaisselle	/	50 €	100 €
Option forfait « ménage »	60 €	60 €	40 €
Badge (alarme)			50 €
Associations Communales	2 LOCATIONS GRATUITES PAR AN		

Le Conseil Municipal fixe le prix de la caution à 1000 €.
Le Conseil Municipal instaure une caution pour le badge « Alarme » qui sera prêté lors de la location.
Il est rappelé les conditions de location de la salle (versement de 50 % du montant à la réservation, solde huit jours avant la location, chèques de caution et attestation de responsabilité civile au nom de la personne réservataire).

LOCATION DE LA SALLE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(maximum 30 personnes)

Résidents de la commune : 120 €
(vaisselle comprise)

Non résidents : 150 €
(vaisselle comprise)

Caution : 500 €
attestation de responsabilité civile

RESTAURANT SCOLAIRE :

enfant : 3.34 € / adulte : 4.16 €

CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE

Trentenaires (2m) = 50 € le m²
Alvéoles cinéraires (15 ans) = 500 €
Alvéoles cinéraires (30 ans) = 900 €
Cave-urne (15 ans) : 250 €
Cave-urne (30 ans) : 500 €
Dispersion des cendres = 50 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La facturation est établie par la SAUR
(sur la facture d'eau potable)
Terme fixe : 39 €

Consommation le m³ : 1.45 €/m³
Taxe de raccordement :
montant des travaux facturés
Taxe de modernisation des réseaux de collecte domestiques : 0.185 €/m³
(Taxe instaurée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et reversée à celle-ci, 2019-2024)

TRANSPORTS SCOLAIRES

Ils sont désormais assurés par la Région
(Rémi 45 – www.remi-centrevaldeleire.fr)

RÉALISATIONS 2019

MAIRIE :

salle du conseil municipal
et bureau du maire

Les travaux de rénovations
ont été réalisés par l'entreprise
Lepage 3711.07 € TTC



Changement de la chaudière du
logement communal par l'entre-
prise FRANCOIS 4313.40 € TTC

Achat et implantation d'un
radar pédagogique entreprise
Elancité, 2677.20 € TTC

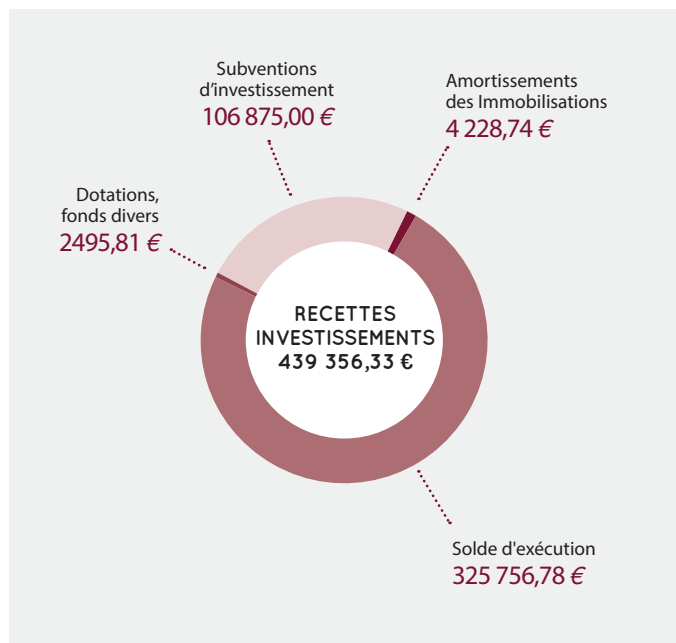
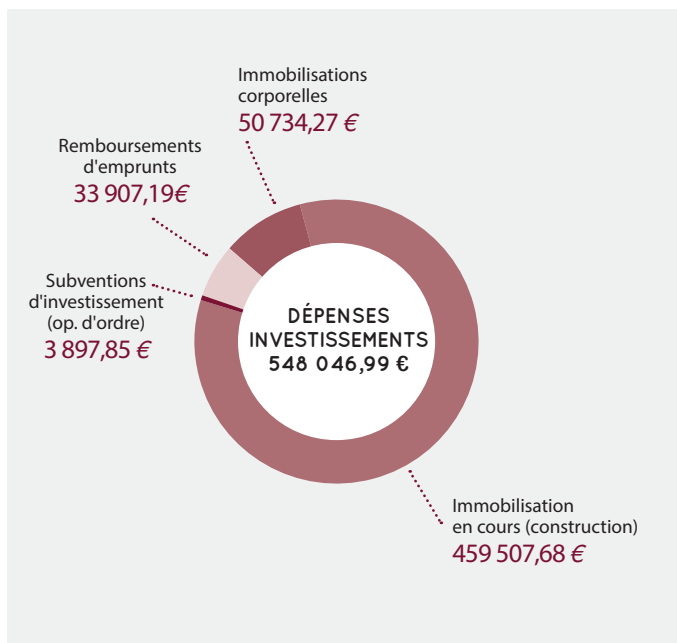
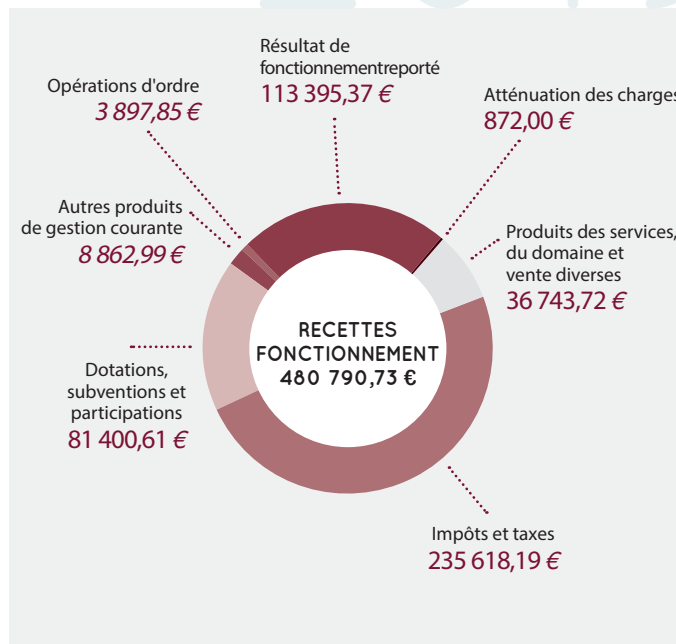
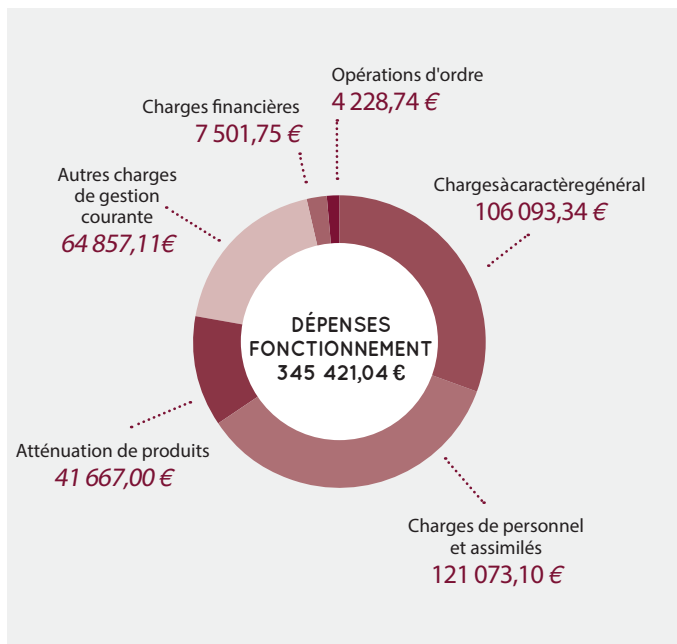
Divers travaux de voirie
réalisés par l'entreprise
Vauvelle 27394.80 € TTC

Une partie de ces travaux
et achats ont bénéficié de
subventions du Département

Escalier
extérieur
menant aux
archives réalisé
par l'entreprise
MFER
5320.80 € TTC



DONNÉES BUDGÉTAIRES 2019



CIVISME

APPEL DE LA MUNICIPALITÉ POUR UN BIEN VIVRE ENSEMBLE

LES TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.
Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

NETTOYAGE DES VOIES COMMUNALES ET ENTRETIEN DEVANT CHEZ SOI

- Les voies communales doivent être nettoyées proprement par le ou les responsables.
- Rappelons aux agriculteurs qu'ils n'ont pas à labourer les accotements, c'est préjudiciable pour les routes et cela peut être dangereux !
- Les propriétaires de maison et les locataires sont tenus de balayer devant chez eux (y compris trottoir et caniveau). Cela vaut également pour la neige et la glace.

ELAGAGE

Les arbres, arbustes, végétaux qui avancent sur le sol des voies communales et des chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 mètres. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent être en outre élagués afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone.

Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais

des propriétaires ou de leurs représentants. En bordure des voies communales, faute d'exécution par les propriétaires, riverains ou leurs représentants, une mise en demeure d'élaguer leur sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception. Si cette mise en demeure n'est pas suivie d'effet, au terme d'un délai d'un mois, la commune obligera les propriétaires riverains ou leurs représentants à effectuer l'élagage par toutes voies de droit.

VITESSE LIMITEE

Dans une partie du bourg la vitesse est limitée à 30 km/h, et 50 km/h en règle générale. Beaucoup trop de véhicules ne la respectent pas ! Pensez aux enfants, aux animaux, aux dangers qui peuvent surgir à tout moment.

ANIMAUX

Les personnes détenteurs d'animaux, à quelque titre que ce soit, sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Il faut veiller particulièrement aux aboiements répétés et intempestifs des chiens en l'absence des propriétaires et si nécessaire faire usage de dispositif dissuasif (collier anti-aboiement).

ANIMAUX ERRANTS / DIVAGATION DES CHIENS ET CHATS / DÉJECTIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

La divagation des chiens et chats est formellement interdite par arrêté préfectoral. Les chiens ne peuvent

circuler sur la voie publique qu'à la condition d'être tenus en laisse. Les accompagnants devront veiller à éviter le dépôt de déjections de leurs animaux dans les pelouses, sur les trottoirs, bandes piétonnières ou tout autre espace aménagé destiné à recevoir la circulation. Au cas où, les déjections devront être ramassées par les propriétaires des chiens.

DÉCHETS : RESPECTONS NOS CAMPAGNES !

Les dépôts sauvages sont récurrents sur notre territoire communal, notamment à la mare des tilleuls. Les routes, les fossés, les champs, servent de poubelles aux automobilistes. Nous rappelons que rien ne doit être jeté dans la nature. Des containers de tri sélectif sont à votre disposition à la mare des tilleuls. Si ceux-ci sont pleins, n'abandonnez pas vos déchets à leur pied mais rendez-vous à un autre point de collecte et prévenez la mairie ou le SAR.

VOUS ORGANISEZ UNE PETITE FÊTE. PRÉVENEZ VOS VOISINS !

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Sa mission : trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties (en matière civile). Est présent sur rendez-vous :
Mairie de Courtenay : 1er vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00
Mairie de Château-Renard le 2ème vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT

par arrêté préfectoral du 09/06/2017

NE BRÛLEZ PLUS VOS DÉCHETS VERTS, VALORISEZ LES !

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES ADAPTÉES À VOS BESOINS ET PLUS RESPECTUEUSES DE LA QUALITÉ DE L'AIR EXISTENT :



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit et conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

252
déchèteries
couvrent la région
Centre-Val de Loire soit
96 % de
la population.

(source ADEME 2014)



L'entretien du jardin pour un particulier génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

(source ADEME)



Attention les incinérateurs de jardin sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.



Retrouvez plus d'informations et de conseils sur :
www.ademe.fr

Guide « Le compostage et le paillage »





LA VIE DE L'ÉCOLE

L'ANNÉE 2018-2019 A ÉTÉ RICHE EN PROJETS DIVERS ET VARIÉS À L'ÉCOLE DE SAINT FIRMIN DES BOIS.

En effet, les élèves de CM2 ont participé à un projet escalade. Ils ont découvert cette activité avec un moniteur diplômé sur le mur d'escalade du gymnase de Triguères. Ils ont également pu mettre à profit toute leur technique sur rocher naturel, dans le Morvan, au rocher du Saussois. Au programme : escalade et rappels de 50m !

Ils ont également donné un grand spectacle qui a eu lieu à Amilly, salle Jean Villard, dans le cadre du festival Amilly-Chante, devant 800 personnes. Il s'agissait d'une comédie musicale : chants et théâtre sur le thème des contes détournés. Ils ont aussi participé à des ateliers sur la terre et le volcanisme. Enfin, tout

au long de l'année, ces élèves ont correspondu avec une classe australienne, à Cooroy, dans le Queensland. Echanges qui ont permis de les ouvrir sur le monde. Tous ces projets sont reconduits cette année !

Quant aux élèves de CM1, ils ont entretenu tout au long de l'année une correspondance scolaire avec la classe de CM1 de Gy-les-Nonains. Ces échanges de courriers ont abouti à 3 rencontres :

- en mai, les deux classes se sont retrouvées pour un après-midi sportif au gymnase de Triguères ;
- en juin, les deux classes se sont rendues à Orléans pour un jeu de pistes dans le centre ville, ainsi qu'une vi-

site de la cathédrale et du musée des beaux-arts ;

- en juillet, nos élèves sont allés en vélo passer la journée à Gy où les correspondants les ont reçus pour une nouvelle journée sportive.

Par ailleurs, la chorale des CM1 a chanté à la fête des écoles fin juin à Chuelles. Un chant a été présenté en commun avec les GS de madame Bujéau. Notre classe s'est rendue à l'école de Chuelles à vélo la semaine précédente afin que les deux classes pique-niquent et répètent ensemble.

Merci à tous les parents présents lors des deux sorties vélo, sans qui la réalisation n'aurait pas pu être possible.



L'ASSOCIATION "UNE POUR 4"

L'association Une pour 4 est l'association de parents d'élèves du regroupement scolaire de Chuelles, Saint-Firmin-des-Bois et la Selle-en-Hermoy.

Notre association a pour but d'organiser des manifestations afin de soutenir activement les écoles dans leurs projets mais aussi créer du lien et favoriser la convivialité entre les familles.

Les membres du bureau de l'association sont : Mme Lacomblet Magali, présidente ; Mme Delohen Agnès, trésorière ; Mme Perdereau Charlene, trésorière adjointe ; Mme Baudoin Mélanie, secrétaire ; Mme Harry Aurélie, secrétaire adjointe

QUELQUES DATES À RETENIR :

Dimanche 9 février 2020,
loto des écoles à la salle de Chuelles

Samedi 4 avril 2020, le Carnaval

Samedi 20 juin 2020,
La fête des écoles à St Firmin des bois

Dimanche 14 juillet 2020,
Stand de jeu à Chuelles

Dimanche 8 novembre 2020,
Vide Chambre à Chuelles

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

D'INTÉRÊT SCOLAIRE DE CHUELLES, LA-SELLE-EN-HERMOY, SAINT-FIRMIN-DES-BOIS

Le SIIS créé en 1983 pour sauvegarder nos petites écoles, a développé au cours des années de nouvelles compétences telles que les garderies périscolaires.

Le Comité Syndical qui le gouverne est composé d'Elus de chaque commune (12 au total) :

CHUELLES :

Stéphane HAMON, Maire ; Brigitte BERTAUCHE ; Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT ; Éric GALLOIS ; Mélanie ROZEAUX

LA SELLE EN HERMOY :

Jean BOURILLON, Maire ; Dany DROUAULT ; Patrick LACROIX ; Chantal MICHAUX

SAINT FIRMIN DES BOIS :

Luc CLEMENT, Maire ; Michel MAILLIARD ; Philippe DESLAIS

Les différentes dépenses nécessaires au fonctionnement des 3 écoles et des 2 garderies périscolaires (achat de fournitures scolaires, frais de personnel, mais aussi acquisition de matériel informatique, mobilier, les aides aux sorties scolaires et la fréquentation de la piscine communautaire) sont financés en très grande partie grâce aux participations demandées aux trois communes du regroupement scolaire.

Le SIIS cotise auprès des Centres Musicaux Ruraux afin que les enfants bénéficient de séances hebdomadaires dispensées par un intervenant musical.

COORDONNÉES :

14 rue des Ecoles
CHUELLES (au-dessus du
bâtiment de l'école primaire)

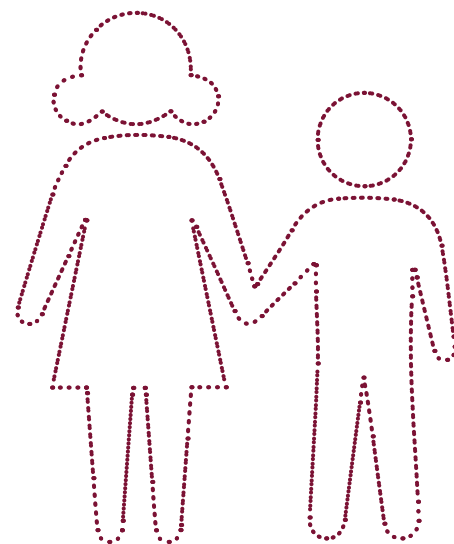
Présidente :
Martine DIEUDONNÉ DE CARFORT

Secrétaire :
Sandrine NOAILLE

Bureau ouvert mardi et jeudi
de 13h30 à 17h30

Tel : 02 38 94 29 50
sirisdechuelles@wanadoo.fr

Garderies : la Selle en Hermoy
02 38 92 17 08
Chuelles : 02 38 94 20 93



Garderies périscolaires de la Selle en Hermoy et Chuelles
Elles fonctionnent les jours d'école encadrées par Nadine et Laura à La Selle en Hermoy et Mélanie, Nathalie, Aurélie et Corinne.

La surveillance dans le car est assurée par Corinne.

Les chèques CESU sont acceptés en règlement des factures

Tarifs en vigueur :

Matin :

A partir de 7h00 (la Selle en Hermoy)

A partir de 7h30 (Chuelles) 2.80 €

Matin : à partir de 8h00 1.30 €

Matin : 0h30 maximum 1.00 €

Soir : jusqu'à 17h30 (avec goûter) 1.80 €

Soir : jusqu'à 19h00 (avec goûter) 2.80 €

Soir : 0h30 maximum (avec goûter) 1.30 €

Accueil des enfants
en cas de grève des
enseignants :
le SIIS accueille
les enfants des parents
qui n'ont pas la possibilité
de les garder.

Effectifs
scolaires
2019/2020

223 enfants

ÉCOLES	CLASSES	CONTACT
CHUELLES	PS/MS : Mme Fanny HUBERT (ASEM : Aurélie VAN LIERDE), 26 enfants PS/ GS : Mme Aurélie BUJEAU (ASEM : Jessica FERREIRA) : 27 enfants MS/GS : Mme Virginie HENNEBIQUE/Mme SOULARD (ASEM : Nathalie BEAUCHET) : 26 enfants CP : Mme Charlène DELABARRE: 20 enfants	Mme Virginie HENNEBIQUE, directrice, 02 38 94 20 90 (bât primaire), 02 38 94 20 93 (bât maternelle)
LA-SELLE-EN-HERMOY	CP/CE2 : Mme Fabienne POMMIER : 22 enfants CE1 : Mme Aurélie MASSIN : 24 enfants CE2 : Mme Isabelle BOURILLON ANGELI : 25 enfants	Mme Fabienne POMMIER, directrice, 02 38 92 00 41
SAINT-FIRMIN-DES-BOIS	CM1 : M Romain BOUCHARD : 28 élèves CM2 : Mme Fanny DUMONTIER BEETS/ Mme GANGNEUX : 25 enfants	Mme Fanny DUMONTIER BEETS, directrice, 02 38 95 31 89

3CBO

L'ANNÉE 2019 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION POUR LA 3CBO

ACTION SOCIALE

La 3CBO a harmonisé la gestion de l'ensemble des crèches intercommunales du territoire. En effet, les établissements de Château-Renard et de Douchy-Montcorbon, confiés jusqu'alors à l'entreprise Crèche attitude, ont été repris en régie et rejoignent les équipements de Courtenay et de La Selle-sur-le-Bied, également gérés en direct par la communauté de communes. Ce ne sont pas moins de quinze agents qui ont renforcé les effectifs communaux. Ce projet a pu être mené en raison de l'infrastructure administrative existante de la 3CBO et devrait lui permettre à terme de réaliser des économies de fonctionnement en conservant une qualité de service équivalente.

Concernant les centres de loisirs, la 3CBO, avec le concours du Syndicat scolaire d'Ervauville/Foucherolles/Rozoy-Le-Vieil, a inauguré un centre de loisirs sur la commune d'Ervauville au sein de l'école d'Ervauville. Ce centre accueille d'ores et déjà de manière régulière une quinzaine d'enfants les mercredis en période scolaire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'année 2019 a été marquée par la cessation d'activités de l'entreprise IBIDEN située sur la Commune de Courtenay. Le bâtiment n'est cependant pas resté à l'abandon mais a été acquis par son voisin immédiat, l'entreprise AFL. Le

dirigeant de cette dernière, désormais propriétaire du site, projette de valoriser l'ensemble en centralisant ses activités, actuellement disséminées sur le bassin de vie du Montargois, et en créant un centre de formation à destination des apprentis du bâtiment, un show-room pour l'exposition des produits des artisans locaux, et une plateforme logistique pour la gestion des achats du groupe AFL. L'entreprise AFL envisage également de louer à des tiers les ateliers et bureaux éventuellement vacants. Elle sera accompagnée par la 3CBO tout au long de son projet.

Au titre des nouvelles favorables au développement du territoire, la société Intermarché a pris la décision d'agrandir la base logistique située sur la commune de Saint-Hilaire-Les-Andréis, ce qui pérennise l'activité sur le territoire et permettra l'embauche de plusieurs salariés supplémentaires. Ce projet est également réalisé en étroite collaboration avec la 3CBO.

Concernant le programme de subvention de la 3CBO, l'intercommunalité a continué à soutenir les entreprises de son territoire comme les entreprises Boucheron Matériel Agricole à Château-Renard, O Bise trot à Courtenay, Automoto à Courtenay, l'entreprise de peinture Gastrein Jimmy à Douchy, la boulangerie Pinson à Triguères, Titanium Fitness à Courtenay, le plombier/chauffagiste Argentais à Louzouer et le Bar le Chantecoq situé sur la commune homonyme.

TOURISME

Dans le cadre de sa mission de promotion du tourisme, activité qui contribue fortement au développement économique du territoire, le service a mené à bien la création d'un site internet dédié au tourisme : Entreloiretseine.com. Ce site permet par une ergonomie adaptée, non seulement de promouvoir nos villages mais aussi pour les internautes de réserver en ligne logements, restaurants, visites, concerts. L'étude relative à la valorisation de la Cléry est en passe d'être finalisée et constituera la colonne vertébrale de la stratégie touristique le long de cet axe des plus importants.

URBANISME LOGEMENT

L'élaboration du Plan Local Urbanisme et Habitat (PLUiH) se poursuit normalement, avec une phase diagnostic maintenant achevée et un travail en cours d'actualisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et de rédaction du Règlement. Pour tenir compte de la parenthèse des renouvellements des équipes municipales en mars prochain, l'adoption de nouveau document d'urbanisme à l'échelle de la totalité du territoire de la 3CBO est prévue pour octobre 2020.

TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

L'année 2019 a été marquée par une coopération avec le SMIRTOM, syndicat des ordures ménagères de Mon-



© Vincent Figliar - Beaudenon

targis. Les contrats de traitement des déchets provenant des déchèteries ont été négociés en commun, permettant de réaliser des économies d'échelles substantielles, tant pour la 3CBO que pour le SMIRTOM de Montargis.

Une étude d'optimisation de la gestion des ordures ménagères sera initiée par la 3CBO en 2020 afin de poursuivre les efforts engagés par l'ancien SAR et finalisés par l'intercommunalité nouvelle. Enfin, l'expérimentation du tri sélectif sur la commune de Chuelles a bien débuté en juin 2019. Les résultats sont très encourageants puisque les parts respectives des déchets devant être triés ont sensiblement diminuées au sein du bac habituel des ordures ménagères (ratio de 2 à 4 en fonction de la typologie de déchets).

CULTURE FÊTE DES ASSOCIATIONS

Dans le cadre de la Saison culturelle de la 3CBO, la médiathèque communautaire, à chaque trimestre, hormis le 3ème, a mis en valeur un thème différent en 2019 : la parentalité, les affaires policières, l'alimentation. En corrélation, la projection gratuite d'un film au Vox a été proposée chaque mois, avec un intervenant, et un ciné-goûter organisé pour les enfants.

Autres événements. Deux cinés-débat, l'un en partenariat avec l'Action sociale de la 3CBO, « Un jour, tu vieilliras » -séances au Vox, et à la MARPA

Sainte-Rose d'Ervauville-, en présence du réalisateur Edouard CARRION. Un hommage à Jean Zay, en partenariat avec la médiathèque départementale, avec un documentaire « Cannes, le festival libre », suivi de lectures par un conteur. Une conférence « Apprendre à mieux penser » avec l'écrivaine Christel PETITCOLLIN.

La fête des associations sportives et culturelles s'est déroulée le 7 septembre au gymnase de Courtenay avec diverses animations et démonstrations tout au long de la journée. Malgré la pluie, 65 associations ont participé à cette fête, ainsi qu'un large public qui a rencontré en direct les représentants des associations du territoire pour découvrir et s'inscrire à des activités.

VOIRIE

Dans le cadre du programme 2019 de travaux, la route communautaire entre Ervauville et Pers-en-Gâtinais a fait l'objet d'une réfection sur une distance d'environ 1 kilomètre dans le bois de la Roche. La dernière portion de cette route sera rénovée en 2020 sur une longueur de 2,5 kilomètres, jusqu'à la commune de Pers-en-Gâtinais.

PISCINES

La piscine estivale de Courtenay et celle de Château-Renard ont pu ouvrir leurs portes en même temps aux mois de juillet et d'août avec une nouvelle affluence record pour la saison 2019.

MUTUALISATION

Une scène mobile de 45 m et un broyeur de branches ont été acquis par la communauté de communes et mis à disposition des Communes membres à titre gratuit. Pour un prix symbolique, la 3CBO organisait déjà le prêt de barnums aux communes pour leurs manifestations, prêt devenu entièrement gratuit en 2019.

GESTION GÉNÉRALE

Le nombre d'agents permanents est passé à 86 auxquels il convient d'ajouter les 6 collaborateurs de la MARPA. L'augmentation de l'effectif en 2019 s'explique par la reprise des crèches de Château-Renard et de Douchy-Montcorbon et par la création du centre de loisirs d'Ervauville.

Le budget financier est maîtrisé. Les dépenses et les recettes de fonctionnement devraient être à fin 2019 tout à fait conformes aux perspectives établies en début d'année et permettront de dégager un excédent de l'ordre de 500.000 €. Rappelons que l'année 2019 n'a donné lieu à aucune augmentation des taux d'imposition.

Pour suivre tout au long de l'année les décisions du Conseil Communautaire et la mise en œuvre des projets, une seule adresse : www.3cbo.fr

PETR

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



M GRANDPIERRE, VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU LOIRET ;
M HABERT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS ; M LELIEVRE, PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION SANTÉ DU PETR ; M LAVILLE, SOUS PRÉFET DE MONTARGIS ; M NÉRAUD,
PRÉSIDENT DU PETR ; MME LECLERC, VICE PRÉSIDENTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE
LOIRE ; M BARBOT, DIRECTEUR DE LA CPAM ; M DAVIGO, DIRECTEUR DU CHAM

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ SECONDE GÉNÉRATION

La signature du deuxième contrat local de santé s'est tenue le 10 décembre 2019 à Lorris en présence des représentants de la Préfecture du Loiret, de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire, de la Région Centre Val-de Loire, du Département du Loiret, de l'Assurance Maladie, du CHAM et du PETR Gâtinais Montargois.

Le PETR Gâtinais Montargois, porteur du projet, a pris en compte les orientations du Projet Régional de Santé ainsi que les problématiques soulevées par le diagnostic local de santé. Le nouveau CLS comporte 12 fiches actions opérationnelles portées par des partenaires motivés et engagés pour le bien-être des habitants de notre territoire du Gâtinais Montargois.

4 AXES

1. DÉMOGRAPHIE MÉDICALE, ACCÈS AUX SOINS ET ACCÈS AUX DROITS.
2. PARCOURS DE SANTÉ DES POPULATIONS VULNÉRABLES ET FRAGILISÉES.
3. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ, SANTÉ ENVIRONNEMENTALE.
4. ACCESSIBILITÉ CULTURELLE & SPORTIVE

CONTACTS

PETR : 02 28 07 50 70

accueil@pays-gatinais.com

CLS : 02 38 07 50 72

cls@pays-gatinais.com

Un animateur numérique à votre service à la MSAP de Château-Renard

Depuis le 3 mai 2019, des permanences d'animateurs numériques sont mises en place au sein de la Maison de services au public de Château-Renard. Pour vous aider à vous approprier les outils et à vous familiariser avec les usages liés à la dématérialisation des démarches administratives, l'animateur est à votre disposition tous les vendredis.

Des permanences numériques sont actuellement mises en place tous les vendredis de 9h00 à 12h30 au sein de la Maison de services au public (MSAP) de Château-Renard. Un animateur numérique du PIMMS de Montargis est présent pour vous accompagner dans la réalisation de vos démarches administratives en ligne, en appui des chargés de clientèle de La Poste.

Devenir autonome avec le numérique

Que vous ayez besoin de créer un compte ameli et d'y accéder, de remplir un formulaire, de faire une demande de carte grise ou de

permis de conduire, de consulter le site de Pôle Emploi ou demander une attestation, etc., la MSAP met à votre disposition un accès internet et un équipement bureautique gratuitement et en libre-service (un ordinateur, une tablette, une imprimante et un scanner).

Vous n'êtes pas à l'aise avec l'utilisation de ces équipements ? Si vous le souhaitez, l'animateur numérique peut vous accompagner pour apprendre à les utiliser et vous permettre, à terme, d'effectuer vos démarches en ligne en toute autonomie.



INFORMATIONS PRATIQUES

LA POSTE
PLACE DU CHATEAU
45220 CHATEAU RENARD

HORAIRES D'OUVERTURE

- lundi de 9h00 à 12h30
- mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- samedi de 9h00 à 12h30

PRÉSENCE DE L'ANIMATEUR NUMÉRIQUE :

- vendredi de 9h00 à 12h30

LES ORGANISMES PARTENAIRES À CHATEAU-RENARD



Carsat
Recevaite
de Santé
au travail



simplifier la vie

SMAEP

SMAEP DE CHÂTEAU-RENARD

CHÂTEAU-RENARD, SAINT-FIRMIN-DES-BOIS, SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, GY-LES-NONAINS, MELLEROY ET CONFLANS-SUR-LOING

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le service de l'eau potable est exploité en affermage. Le délégataire est la société SAUR en vertu d'un contrat qui a été renouvelé le 1er Juillet 2013. Sa durée est de 12 ans il prendra fin le 30 Juin 2025.

Le Syndicat prend en charge les investissements : voiries, captages et ouvrages de traitement et de génie civil. La SAUR gère le service et les abonnés, elle met en service les branchements, elle entretient les ouvrages réalisés par le Syndicat et procède au remplacement des équipements dans les limites fixées au contrat d'affermage. En contrepartie de cette exploitation, la SAUR perçoit une rémunération sur les factures de l'eau.

PATRIMOINE DU SYNDICAT

Le syndicat des eaux est propriétaire des bâtiments suivants :

La station de pompage de l'Érable, route de Gy-les-Nonains à Château-Renard ;

Le surpresseur de Melleroy ;

Les 3 châteaux d'eau :

- Les Challerands (400 m³),
- Les Liziards (750 m³),
- Le Cordeau (300 m³) ;

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

En 2019, les travaux réalisés :

- Installation d'une purge automatique à Melleroy - SAUR à Isle (87),
- Remplacement canalisation « La Guillerie » à Château-Renard - SAUR à Isle (87),
- Sécurisation des ouvrages : Liziards et Cordeau - TRASO à Vercher-sur-Layon (49),
- Extension de conduite « Les Essarts » à Saint-Germain-des-Prés - VAUVELLE à Varennes-Changy (45)

En 2020, les projets prévus :

- Renouvellement de conduite « Avenue Principale » à Saint-Germain-des-Prés - EXEAU TP à Bouzy-la-Forêt (45),
- Réalisation d'un schéma directeur du réseau - IRH à Olivet (45)

SURTAXE SYNDICALE ET LA TAXE DE BRANCHEMENT AVEC OUVERTURE DE COMPTEUR D'EAU

À compter du 01/01/2020, les tarifs ont changés :

Le tarif de la surtaxe sur l'eau potable :

Part fixe annuelle 35.4233 €;

Part proportionnelle à la consommation :

- de 0 à 500m³ : 0,3124 €,
- au-delà de 500m³ : 0.1796 €.

En ce qui concerne la taxe de branchement, le tarif reste inchangé depuis le 1er Janvier 2012.

Tarif forfaitaire de la taxe de branchement avec ouverture de compteur d'eau : 300,00 €.

ATTENTION AUX FUITES !

Afin de permettre aux usagers de limiter d'éventuelles fuites, il est important d'observer son compteur d'eau, de bien fermer tous les robinets et de vérifier sa chasse d'eau car ceux-ci sont de gros consommateurs !



**LES MEMBRES
TITULAIRES DU SYNDICAT**

PRÉSIDENT :

M. André JALOUZOT

VICE-PRÉSIDENT :

M. Bernard SAUVEGRAIN

CHÂTEAU-RENARD :

MM. Bernard SAUVEGRAIN
et René NIVEAU

MELLEROY :

MM. Francis METIVIER
et Jacky SUARD

SAINT FIRMIN-DES-BOIS :

MM. Jeannick PAILLOUX
et Philippe DESLAIS

GY-LES-NONAINS :

MM. André JALOUZOT
et André BARON

SAINT GERMAIN-DES-PRÉS :

MM. Christophe BETHOUL
et Thierry DUBOIS

CONFLANS-SUR-LOING :

MM. Bernard BUISSON
et Jean-Claude SEGUIN

CHIFFRES CLÉS

3 351 abonnés

1 stations de production

368 475 m³
d'eau consommés

3 406
branchements

281 285 ml
de réseau

65,33% de
rendement de réseau

61 fuites sur conduites
réparées

19 fuites sur
branchement réparées

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Service client SAUR
02 45 77 00 00

Dépannage SAUR
02 45 77 00 01

DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT

Fournir au secrétariat :

- une demande par écrit
- la copie de s factures d'eau des 3 dernières années,
- la copie de la facture de réparation de la fuite ou une attestation sur l'honneur des réparations effectuées soi même.

Pour rappel : les fuites de chasse d'eau et de chauffe-eau ne sont pas acceptées !

COORDONNÉES

Siège social :
57 Place de l'Hôtel de Ville
45220 CHÂTEAU-RENARD

Secrétariat : 1er étage -
Mairie - 337 Grande Rue
45220 GY-LES-NONAINS

Téléphone : 02 38 96 09 56

Courriel : siaep45@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

- Mardi 8h00 à 12h00
- Vendredi 8h00 à 12h15

(Source : rapport annuel du délégataire 2016)

INFOS



*L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !*



LA GENDARMERIE VOUS INFORME



Contre les cambriolages, faites le tour de votre maison



REZO POUCE

Mis en place par la Plateforme Territoriale de Mobilité Montargois-en-Gâtinais, Rezo Pouce est le 1er réseau d'autostop au quotidien, pour bouger sur de petites distances sans rendez-vous. De l'autostop entre voisins pour les courses de tous les jours. **Conducteurs et passagers s'inscrivent gratuitement en mairie ou sur le site internet www.rezopouce.fr.**

Après avoir signé une charte de bonne conduite et fourni une pièce d'identité, ils reçoivent une carte de membre. Les conducteurs reçoivent aussi un autocollant à poser sur leur pare-brise.

DECHETTERIE ET TRI SÉLECTIF

Depuis le 1^{er} janvier 2018, une carte d'accès est nécessaire pour entrer dans les déchèteries. Pour l'obtenir : télécharger le formulaire sur le site www.3cbo.fr. Dans la rubrique « collecte et traitements des déchets ».

Il est également disponible en mairie. Le dossier est à déposer directement au pôle technique, aux horaires indiqués ci-dessous.

Adresse : 505 Chemin des Comtois - 45220 CHUELLES - Tel. 02.38.95.27.65 - Email : secretariat.st@3cbo.fr

**NOUVEAUX HORAIRES
DU LUNDI AU VENDREDI,
de 9 h à 12h et de 14h à 17h**

COMMENT UTILISER REZO POUCE ?

Avec l'application, disponible sur Android et iOS.

Si je ne suis pas connecté(e), je fais du stop en version « vintage » à un arrêt Rezo Pouce de ma commune avec une fiche de destination.

CONDITIONS :

Particuliers : 18 passages gratuits de 1m³, par an et par foyer.

Professionnels : 1 m³ par passage, accès payant, voir tarif avec pôle technique.

Accès autorisé aux PTAC inférieur à 3,5 T.

L'accès des 3 déchèteries est réservé aux habitants et aux professionnels des communes du territoire de la 3CBO.

Rappel des horaires :

Du lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30, le vendredi de 11h à 19h. Les déchèteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

NUMÉROS UTILES

Mairie.....	02 38 95 22 59
Ecole Primaire.....	02 38 95 31 89
Garderie périscolaire.....	02 38 92 17 08
Collège de Château-Renard...	02 38 95 31 52
Urbanisme (DDT Montargis).....	02 38 28 30 40
Trésor Public (Courtenay).....	02 38 97 41 13
Urgence ERDF.....	08 10 33 30 45
Pharmacie de Château-Renard...	02 38 95 20 29

SERVICES SANTÉ & SÉCURITÉ

Police Secours.....	17
(ou Gendarmerie de Château-Renard en cas d'urgence 02 38 95 66 10)	
SAMU.....	15
Pompiers.....	18 (fixe).....112 (portable)
Samu Social.....	15
Hôpital d'Amilly-Montargis.....	02 38 95 91 11
Clinique de Montargis.....	02 38 28 33 33
Médecins de garde	
Appeler le 15 ou la gendarmerie	
Centre anti-poison Angers.....	02 41 48 21 21
24/24 Paris.....	01 40 05 48 48
Enfance maltraitée.....	119 ou 0800 051234

SERVICE RELIGIEUX

Presbytère de Château-Renard...02 38 95 21 06

CONCILIATEUR DE JUSTICE

A Château-Renard, 2^{ème} vendredi de chaque mois, de 09h00 à 12h00

A Courtenay, 1^{er} vendredi de chaque mois, de 9h00 à 12h00

PRODUCTEURS LOCAUX



LAPI'PASSION DE MOUSTACHE

Accessoires et nourritures pour rongeurs, basse-cour, oiseaux du ciels et volières, Chiens/chats, Aquatiques et Reptiles... Livraison gratuite région Château-Renard et environ puis Montargis

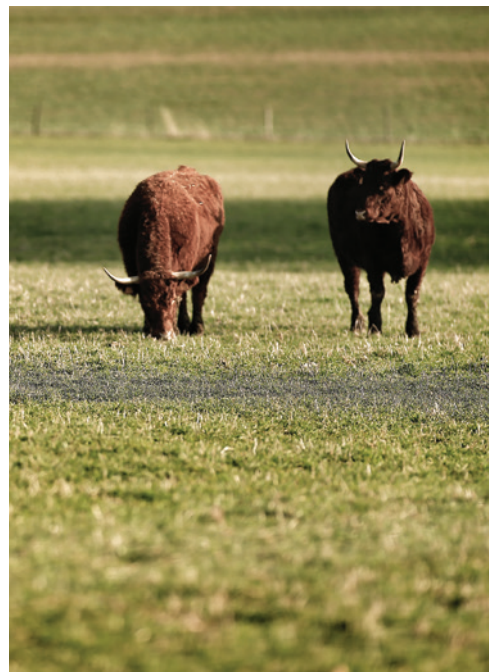
06 74 06 82 05
annickpassion@orange.fr
lapipassiondemoustache.com
moustachelelapin.jimdo.com



PRODUITS LAITIERS ET FROMAGES DE CHÈVRES ET VACHES

Vente à la ferme le samedi matin de 09 h 30 à 12 h 30. Sur le marché de Château-Renard le mercredi matin.

Francine DE WILDE - 2, le Château Vert
45220 ST Firmin des Bois / Tel. 0670942779
Bientôt sur lafermeduchateauvert.fr



VENTE À LA FERME DE VIANDE RACE SALERS

Colis sur commande et suivant disponibilité au 06 78 95 80 80

Veau : colis de 7 kg. Contenu de colis : rôti escalopes, côte, blanquette, tendrons, chair

Viande rouge : colis de 10 kg
Colis tradition : côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, bourguignon, braisé, pot au feu, chair

Colis été : côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair, 1kg de merguez, 1kg chipolatas, akg de grosses saucisses

Colis haché : côte ou faux filet, rosbif, rôti, bifteck, steak haché, chair, 1kg de grosses saucisses, 2 kg steak haché

Abats vendus séparément.

M. Benoît BEETS, 3 Les Frélatats 45220
Saint Firmin des Bois

ÉPICURIENNES, ÉPICURIENS !

**GOURMANDES ET GOURMANDS !
LAISSEZ-VOUS TENTER PAR UN VOYAGE DE SAVEURS !**

Pomme, noix, miel et safran sont les symboles identitaires et culinaires de nos vallées.

Depuis des siècles, les locaux perpétuent la culture, la confection et la transformation de ces produits.

De quoi vous donner l'eau à la bouche !



Depuis le Moyen-Age jusqu'au début du XXème siècle, le safran du Gâtinais bénéficiait d'une renommée internationale. Il était d'ailleurs très apprécié du Roi Louis XIV. La culture du safran est relancée à la fin du XXème siècle par des agriculteurs du Gâtinais. Ils sont encore aujourd'hui quelques-uns à perpétuer cette culture ancestrale. En octobre, période de la récolte, notre safranier (SAFRAN DE ST HILAIRE – 520 Les Migeons à CHANTECOQ) vous propose de venir vous aussi participer aux récoltes avec en prime, une petite dégustation d'un savoureux gâteau au safran.



Le succès du miel du Gâtinais a, quant à lui, commencé au XIXème siècle. Il doit sa réputation aux légumineuses, notamment au sainfoin. Les Parisiens étaient les premiers consommateurs de ce fabuleux nectar, sans oublier les locaux. Ces derniers nommaient d'ailleurs les apiculteurs, les "mouchiers", en référence aux abeilles que l'on appelait les mouches à miel. Découvrez tout sur le monde des abeilles au Musée Vivant de l'Apiculture Gâtinaise. (La Cassine – Route de Chuelles à CHÂTEAU-RENARD) (site web : <http://www.museevivant.com/>)

Le cidre! Une tradition ancestrale dans le Gâtinais! Des anciennes variétés de pommes et poires sont précieusement conservées dans nos vergers, notamment au Verger Conservatoire de Château-Renard. Pour en savoir plus sur la pomme, contactez le syndicat d'initiative au 02 38 95 39 53 ou rendez-vous directement au 32 Place de la République à Château-Renard. Découvrez nos deux cidreries artisanales : cidre Canault (Les Chevaliers



à DOUCHY-MONTCORDBON) et cidre Gillet (en agriculture biologique) (323 Les Mussereaux à LOUZOUER). Passez commande! Vous manquez de temps ? Retrouvez leurs produits (cidres, jus de pomme, vinaigre et confit de cidre) à l'Office de Tourisme.

En septembre et octobre, allez cueillir plus d'une dizaines de variétés de pommes au Vergers de la Bernillère. (200 route de Gy à CHÂTEAU-RENARD) A la même période, ne manquez pas la Fête de la Pomme à Château-Renard !

Notre chocolatier artisanal, (Comptoir du Cacao – L'anche à BAZOCHES SUR LE BETZ) à COURTENAY), nos fromagers (La Ferme du Château Vert à SAINT FIRMIN DES BOIS) et maraîchers sauront éveiller vos papilles !

Pour découvrir tous nos producteurs locaux n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'office de tourisme : <https://www.entrelouiretseine.com/>
Bonne dégustation !

Allez à la rencontre de nos producteurs lors des jours de marchés !

Marché de Château-Renard

- les mercredis de 8h30 à 12h30 sur la Place du Château

Marché de Courtenay

- les jeudis de 8h à 13h sur la Place Armand Chesneau et Honoré Combe

ASSOCIATIONS COMUNALES



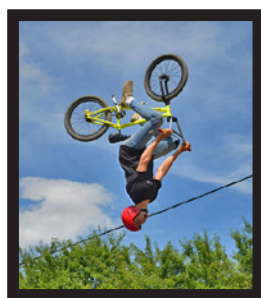
PIRATE BAY

Pirate Bay est une association dédiée à la pratique du vélo extrême (Dirt/BMX).

L'année 2019 a été riche de projets : aménagement du terrain, construction des tremplins et shape (façonnage) des bosses. De plus, un contest (concours) a eu lieu le 23 juin 2019, rassemblant une quinzaine de participants. Il y avait deux catégories : Dirt (vtt) et BMX. Les figures étaient réalisées sur une gros airbag, permettant de ne pas se blesser. Des backflips, des Barel Rolls, et autres figures freestyles se sont enchaînées durant toute l'après midi. Cet événement a été « sponsorisé » par Décathlon Amilly et la communauté de communes, qui avaient offert des lots et des coupes.

L'association Pirate Bay est ouverte à tous les pratiquants confirmés, équipés du matériel adéquat et motivés.

Renseignements et contact : piratebay45@yahoo.com



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes tient à remercier les bénévoles ainsi que les participants et visiteurs.

Cette année il y a eu :

- notre vide grenier, marché gourmand et concert qui a attiré beaucoup de visiteurs.
- Lors du 13 Juillet avec son repas, son animation et son feu d'artifice nous avons comptabilisé quelques 250 personnes !
- le 14 septembre a eu lieu l'élection du nouveau bureau du comité
- la randonnée en octobre sur le thème de la gourmandise, qui malgré la pluie a fait venir une dizaine de randonneurs et 6 exposants, un grand merci à eux pour leur courage

Pour 2020 une année pleine de changement

- un marché artisanal mensuel
- une randonnée aura lieu en avril
- le 14 juin notre vide grenier
- le 13 juillet notre soirée et feu d'artifice
- et nous avons décidé de rendre plus agréable les fêtes de fin d'année de nos anciens en leur offrant un chèque cadhoc.

Mais il ne faut pas oublier que cette année, il y a le comice agricole. Nous avons besoin de vous pour nous aider à l'organisation et la réalisation de ces animations. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à consulter notre page Facebook Comité des fêtes de St Firmin des bois.

Le nouveau bureau se compose de :
Julie ETIENNE, présidente ; Estelle DENOUEITE, Trésorière ; Véronique DESLAIS, secrétaire

Email : cdfstfirmindesbois@outlook.fr

Page Facebook : Comité des Fêtes de St Firmin des Bois



ECOLOKATERRE

L'association EcoloKaterre propose des activités nature « ... autrement » dans de multiples lieux et pour différents publics : on touche, on observe, on goûte, on réfléchit, on crée...

Nos activités sont très variées puisqu'elles essaient – dans la mesure du possible ! – de répondre à une demande.

QUELQUES EXEMPLES DE NOS ACTIVITÉS EN 2019 :

Des animations scolaires : 773 élèves, de la maternelle au lycée, ont profité cette année d'une animation mise en œuvre par notre association, qu'elle soit en classe ou en extérieur.

Des visites « découverte de l'environnement » : Au Jardin Durzy (Montargis), à l'Arboretum des Barres (Nogent-sur-Ver-

nisson), à la Sablière de Cercanceaux (Dordives), plus de 550 personnes sont venues découvrir ces différents espaces de nature lors de visites guidées aux thèmes aussi divers que « les arbres et leurs hôtes », « les super pouvoirs de la nature », « les arbres à surnom », « vous avez dit bizarre ? », et bien d'autres...

- **Des ateliers créatifs pour les enfants :** Organisés chaque mercredi des vacances scolaires (toutes zones confondues) sur le Domaine des Barres, ces ateliers, mêlant nature et création artistique, ont attiré près de 70 enfants, venus appréhender la nature de façon différente et laisser libre cours à leur fantaisie.
- **Un ciné-débat :** Organisé par l'association des Cramés de la Bobine à l'Alti Ciné de Montargis, le débat sur le film « Les arbres remarquables, un



patrimoine à protéger » fut animé par Bérangère Metzger, notre animatrice, en partenariat avec Maxime Fauqueur, vice-président de l'association A.R.B.R.E.S.

Nous participons aussi régulièrement à de nombreux événements locaux : Journées du Développement Durable, Fête de l'Énergie et du Climat...

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site internet : ecolokaterre.jimdo.com

Si vous avez des questions, contactez-nous : par téléphone au 02 38 07 06 47 ou par mail à ecolokaterre@gmail.com

ASSOCIATIONS COMUNALES



ENFANTS À HAUT POTENTIEL 45

EHP 45 est une association dédiée aux enfants intellectuellement précoces et à leurs parents. Elle organise des ateliers pour enfants, des conférences (généralement ouvertes à tous) et des groupes de parole pour les adultes. Tout y est gratuit.

Cette année, il y a eu un groupe de parole sur l'école et les rouages de l'éducation nationale, un atelier modelage et pâte fimo et une conférence sur les trous noirs avec initiation à l'astrophysique (ouverte à tous). La conférence a eu lieu le 29 septembre et a été conduite par David Brouail, qui a su passionner l'auditoire en abordant des sujets comme les galaxies dans l'univers, la formation des trous noirs ou encore la matière...

Le 6 décembre aura lieu une conférence sur la confiance en soi, gratuite et ouverte à tous, dirigée par Anna Lorraine Brunner, sophrologue à Saint Germain des Prés. Seront abordés les thèmes du développement de la confiance en soi chez l'enfant.

D'autres ateliers sont prévus: randonnée et jeu de pistes en forêt, peinture et groupes de parole.

L'association est subventionnée par les mairies de Saint Firmin des Bois et de Saint Germain des Prés, ainsi que par l'entreprise Vermilion.

EHP 45 reste à l'écoute de tous les parents, si besoin : ehp45@yahoo.fr



ASL - L' ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS VOUS PROPOSE

L'Association ASL fait pratiquer, par Mme Bougréau Géraldine, la gym douce les lundis de 17h45 à 18h45 en ce moment à Château-Renard en attendant la reconstruction de la salle polyvalente de notre village et, les loisirs créatifs, encadrés par Mme Lacombe Murielle, les jeudis de 14h à 17h30 environ dans la salle des Associations.

Le bureau de l'ASL est composé de :

Mme VINATIER Geneviève, Présidente
Mme DESLAIS Véronique, Trésorière
Mme DE WILDE Michèle, Secrétaire

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement
au 02.38.95.32.46

ASSOCIATIONS LOCALES



LE VOX

Le ciné-café-concert Vox de Château-Renard est géré par l'Association Vox Populi, créée en 1994. Elle emploie deux salariés à plein temps, compte 298 adhérents pour l'année 2016 et une vingtaine de bénévoles réguliers. Les locaux appartiennent à la Communauté de Communes (3CBO). La programmation et les activités de la salle sont organisées par l'Association Vox Populi.

TARIFS CINÉMA :

Plein tarif : 6.50 €

Tarif réduit (étudiants, +65 ans) : 5.50 €

Adhérents : 5.00 €

Chômeurs, RSA, handicapés,

enfants de moins de 14 ans : 4.00 €

Carnet de 10 tickets : 55.00€ (valable 1 an)

28 Place du Marché

45220 CHÂTEAU-RENARD

Tel. 02.18.12.51.98 – email : levox@levox.fr

www.levox.fr / [facebook.com/cinecafe-concertvox](https://facebook.com/cinecafeconcertvox)



SEG SOLIDARITE EMPLOI GATINAIS

Créateur d'emplois depuis 30 ans !

Depuis 30 ans l'association SEG est ancrée sur les territoires ruraux de l'est du département du Loiret et rend possible le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloigné.

Ce travail d'accompagnement socio-professionnel permet à SEG de répondre aux demandes de nombreux clients tout en renforçant la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). SEG met à disposition ses salariés auprès des collectivités et des associations pour l'entretien des locaux, des espaces verts, pour de la manutention, des remplacements en restauration scolaire, en garderie ou du personnel de service. SEG positionne ses équipes auprès des entreprises dans le cadre de remplacements, surcroît d'activité, période d'essai avant recrutement, ou pour répondre à des clauses d'insertion sur des postes de manœuvre en BTP, manutentionnaire, agent d'entretien, aide-maçon, peintre.

SEG intervient chez les particuliers pour toutes prestations d'entretien de la maison et du jardin, avec possibilité de réduction fiscale. Pour d'autres besoins que ce soit lors d'une réception, d'un déménagement, de petits travaux de bricolage, de rangement, etc., contactez SEG qui saura répondre à votre demande.

Les points forts de SEG :

- **SOUPLESE** (pas de contrainte de durée),
- **REACTIVITE** (réponse adaptée sous 24 h),
- **SIMPLICITE** (aucune démarche administrative).

Depuis décembre 2016 SEG a obtenu la certification qualité CEDRE ISO 9001.

La satisfaction des clients et des salariés est notre priorité.

Contact : SEG 6 rue du Générale de Gaulle, 45220 Château-Renard / 02 38 90 31 30 / asso-seg@wanadoo.fr / www.seg45.fr

AGÉCLIC CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR PERSONNES AGÉES

L'association AGÉ CLIC (Centre Local d'information et de Coordination) a pour mission d'aider les personnes âgées.

Nos missions envers les personnes âgées sont :

- d'informer et de conseiller
- d'évaluer les besoins à domicile
- d'accompagner dans les démarches et mettre en œuvre les aides
- d'organiser des actions de prévention (conférences, forum, ateliers ...).

(Les Ateliers Equilibre sont dispensés par une animatrice spécialisée qui propose des exercices adaptés aux difficultés de chacun. 6 ateliers sont prévus sur l'année 2019.

Les Ateliers Numériques composés de 5 participants maximum vont permettre de démystifier les outils informatiques par une approche simple et facile d'utilisation. 6 Ateliers sont prévus sur l'année 2019. Les personnes intéressées doivent contacter au plus tôt leur mairie afin de permettre à AGÉ-CLIC une organisation pratique de ces ateliers. Nous avons prévu également 3 Ateliers Code de la Route qui se dérouleraient sur GIEN. Depuis 2018 nous avons réalisé nos premières réunions publiques à destination des se-

niors de 60 ans et plus, mais ouvertes également aux élus locaux, aidants familiaux et professionnels. Ces réunions ont pour objet d'informer le public sur les différents dispositifs d'aide existants permettant de prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer le maintien à domicile. Le CLIC a le projet de se déplacer sur un maximum de communes sur le territoire qui lui est dévolu. Notre association est composée de 2 coordinatrices, une secrétaire et complétée par une gestionnaire de cas MAIA (Méthode d' Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) qui doit plus spécifiquement accompagner les personnes en situation difficile atteintes de pertes cognitives pour un maintien à domicile adapté. De ce fait AGÉ CLIC est votre interlocuteur pour toutes les demandes de renseignements favorisant le maintien à domicile.

Nos bureaux situés 5, rue des Cigognes à GIEN 45500 sont ouverts tous les jours: de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00. Notre service est gratuit et confidentiel. N'hésitez pas à nous contacter au 02.38.38.37.51 ou clicdugiennois@wanadoo.fr 5, rue des Cigognes 45500 GIEN - Tél. 02 38 38 37 51- Fax: 02 38 67 84 77 - E.mail: clicdugiennois@wanadoo.fr



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DE L'EST DU LOIRET

TRANSPORT ACCOMPAGNÉ

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

MATÉRIEL DE TÉLÉASSISTANCE

AIDE À LA PERSONNE

NOMBRE D'USAGERS SUR LA COMMUNE

- 8 aide à domicile et transport
- 4 portage de repas
- 3 télé assistance

Depuis le 01 octobre 2019 nos nouveaux bureaux sont accessibles à toutes personnes, stationnement facile.

Pour les personnes qui ne sont pas imposables sur le revenu : crédit d'impôt de 50 % des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finance. Pour les personnes imposables sur le revenu : déduction d'impôt de 50 % des dépenses effectuées dans le cadre de la loi de finances.

Contactez-nous pour obtenir plus d'informations :

278 route de Gy-les-Nonains 45220 Château-Renard 02.38.95.38.92 Mail: adapagechateau-renard@orange.fr



FRANCE ALZHEIMER

Antenne de Montargis



Responsable : Monique REUILLARD
Tél. : 02 38 95 35 44
Mail : momonique.r@orange.fr
2 bis rue de CHÂTEAU-RENARD
45220 MELLEROY / 06 79 46 40 83

Activités FRANCE ALZHEIMER LOIRET 2020.

- Toutes les 4 semaines, nous organiserons un Groupe de Rencontre suivi d'un Groupe de Parole avec les Aidants et une Psychologue, les 17/01-21/02 - 27/03 - 24/04 - 29/05 - 19/06 2020 à l'Auberge de Jeunesse à Cepoy 25 quai du Port.
- Nous mettrons en place début d'année (février, mars) une Formation des Aidants Familiaux, les dates ne sont pas encore programmées. Cette Formation est Gratuite et se déroule le mercredi de 14h à 17h tout les 15 jours à l'EHPAD de la Cerisaie en 5 sessions. Il est conseillé de se faire inscrire dès maintenant auprès de Monique Reuillard. Nous ne faisons pas de formation moins de 12 personnes.
- En cours d'année, nous organiserons Un CAFE MEMOIRE à thème avec une Psychologue, une Bénévole et

une ou un intervenante extérieure, les dates ne sont pas fixées et cette animation à lieu tout les deux mois.

- Fin Juin (le 27) nous ferons un PIQUE NIQUE dans le parc de l'Auberge de Jeunesse à Cepoy.
- Nous organisons toujours nos Séjours Vacances. Pour plus de renseignements s'adresser à la Responsable d'Antenne.
- Notre Psychologue reçoit des familles à son cabinet à Courtenay, renseignements à l'Antenne.
- Nous avons un bureau à Amilly mis à notre disposition le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous. Renseignements à l'Antenne.
- La responsable d'Antenne fait de l'Ecoute Téléphonique avec les familles ; vous appelez, si elle est absente et que vous avez laissé vos coordonnées, elle vous recontacte.
- En Décembre, un NOËL des familles est organisé à Amilly à la salle des Terres Banches.
- Si vous nous laissez vos coordonnées, vous serez contactés personnellement chaque fois que nous organiserons une rencontre.

SYNDICAT D'INITIATIVE



OUVERTURES

du 1er septembre au 30 avril :
mardi-mercredi-jeudi-vendredi-
samedi 10h-12h 15h-17h30 ;
lundi dimanche fermé
du 1er mai au 31 août :
mardi-mercredi-jeudi-vendredi
10h-12h 15h-17h30 ; samedi 10h-12h
15h-18h ; dimanche 10h-12h ;
lundi fermé

OTSI de Château-Renard
3CBO 32 place de la République
45220 Château-renard
tél : 02 38 95 39 53
otsi.chateau-renard@wanadoo.fr
www.chateau-renard-tourisme.com
page gatinais-tourisme-
chateau-renard

Conseiller en séjour : Annie Absolu
Président : Jacques Gout

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Un seul site pour tous les titres sécurisés
<https://ants.gouv.fr>

Vous trouverez toutes les informations relatives aux titres sécurisés (carte d'identité, passeport carte grise)

PACS : les PACS sont enregistrés à la Mairie ou chez le Notaire depuis le 1er novembre 2017

VEHICULES : toutes les formalités concernant les véhicules automobiles se font désormais sur Internet, sans déplacement en Mairie ou en Préfecture (<https://ants.gouv.fr>)

Et, pour toute information administrative : www.service-public.fr



Nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales

La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire unique (REU) dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Une circulaire du 21 novembre 2018 (NOR : INTA1830120J, publiée sur circulaires.legifrance.gouv.fr le 22 novembre) revient sur les nouvelles modalités de tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires.

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 facilite également les modalités d'inscription sur les listes électorales. Deux lois organiques du 1er août 2016 (n° 2016-1046 et 2016-1047) étendent cette réforme aux ressortissants des États membres de l'Union européenne autres que la France ainsi qu'aux Français établis hors de France.

L'ensemble de ces nouvelles dispositions sont entrées en vigueur le 1er janvier 2019.

Ces lois introduisent ainsi plusieurs dispositions de nature à faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales. Il sera désormais possible de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant le jour du scrutin (transitoirement en 2019 jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin).

Les conditions d'inscription sur les listes électorales sont en outre élargies, notamment aux jeunes de moins de 26 ans qui pourront s'inscrire sur la liste électorale de la commune où résident leurs parents ainsi qu'aux personnes ayant la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société inscrite au rôle de la commune depuis au moins deux ans.

Désormais, l'Insee procédera d'office à plusieurs inscriptions et radiations, notamment pour les jeunes majeurs, les personnes naturalisées, les électeurs décédés, les électeurs ayant demandé à s'inscrire dans une autre commune, et les personnes privées du droit de vote.

SERVICE CIVIQUE



Découvrez le pouvoir d'être utile avec le Service Civique.

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

S'engager en Service Civique



Un engagement volontaire

Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général. D'une durée hebdomadaire de 24 heures minimum, il est indemnisé 580 €* par mois.

Ouvert à tous les jeunes

Le Service Civique est une expérience unique ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplôme.

Seule votre motivation compte !

* Cette indemnité se compose de 472,97 € pris en charge par l'État (majorés de 107,66 € selon critères sociaux) + 107,58 € pris en charge par l'organisme d'accueil.

En France ou à l'étranger

Vous pouvez réaliser votre mission de Service Civique auprès d'une association (fédération, ONG...), d'une fondation, d'une collectivité territoriale (mairie, conseil régional...), d'un établissement public (hôpital, musée, université...), d'un bailleur de logement social ou des services de l'État (école, préfecture, gendarmerie...).

De nombreuses missions possibles

Trouvez votre mission sur service-civique.gouv.fr dans l'un des 9 domaines d'action reconnus prioritaires pour la Nation.



Le Service Civique permet véritablement de mettre ses qualités au profit d'une cause ou d'un projet qu'on souhaite défendre.

#LePouvoirDetreUtile

Une mission pour chacun au service de tous

Envie d'être utile, d'agir pour le bien collectif, d'aller à la rencontre des autres, d'explorer de nouveaux horizons, de développer vos compétences ? Le Service Civique est une opportunité de vous engager dans une mission d'intérêt général qui vous passionne parmi ces 9 domaines d'action :

- › Culture et Loisirs
- › Sport
- › Santé
- › Éducation pour tous
- › Intervention d'urgence en cas de crise
- › Développement international et action humanitaire
- › Environnement
- › Mémoire et citoyenneté
- › Solidarité

Pour découvrir les missions et devenir volontaire : SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR/JEUNES-VOLONTAIRES

Les avantages de votre engagement

Pendant votre mission

- Un accompagnement personnalisé avec un tuteur de votre structure d'accueil.
- La carte du Service Civique vous offrant les mêmes avantages que la carte d'étudiants.
- Une formation Civique et Citoyenne théorique accompagnée d'une formation pratique aux Premiers Secours (PSC1).
- L'Aide au Logement et l'Allocation aux Adultes Handicapés cumulables avec votre indemnité mensuelle.
- Une couverture sociale complète avec prise en charge de vos dépenses de santé (maladie, maternité...).

Après votre mission

- Une attestation officielle à conserver pour faire valoir votre engagement de Service Civique.
- Un engagement valorisable à toutes les étapes de votre parcours : formation, emploi, bénévolat...
- Des droits au titre de la retraite cumulés pendant toute la durée de votre mission.

94%
des anciens volontaires recommanderaient le Service Civique à un-e ami-e*

* Enquête réalisée auprès des volontaires ayant terminé leur mission de Service Civique en 2017



Pour découvrir les missions et devenir volontaire : SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR/JEUNES-VOLONTAIRES



Le Service Civique a changé ma vie. Si vous souhaitez découvrir un domaine d'activité, faire de belles rencontres, aider les autres et en apprendre plus sur vous-même, foncez !

#LePouvoirDetreUtile

ENVIE D'UNE EXPÉRIENCE UNIQUE ET UTILE ?

Vous avez entre 16 et 25 ans, 30 ans en situation de handicap ?
Votre mission vous attend sur

SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

#LePouvoirDetreUtile



SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Trouvez votre mission sur SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR





1985 - La forge



1992 - Les lavandières



COMICE
AGRICOLE

29 & 30
Août 2020

